

Résolution présentée par la délégation de la République Libanaise

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne La lutte contre le communautarisme et la promotion de la conscience nationale

L'Assemblée Générale,

Alarmée par la persistance du communautarisme sous diverses formes (religieuses, ethniques, linguistiques ou sociales) dans de nombreux pays comme le Nigeria, l'Inde ou encore la Bosnie-Herzégovine, qui entraîne des blocages institutionnels, une instabilité politique, de la corruption, du clientélisme et des discriminations,

Rappelant que l'exemple du Liban, où le pouvoir est divisé selon les communautés religieuses, a montré les limites et les dérives des systèmes politiques basés sur le confessionnalisme,

Attristée par les conséquences tragiques que le communautarisme peut provoquer, allant jusqu'aux génocides, comme au Rwanda en 1994 ou avec la persécution des Rohingyas au Myanmar,

Constatant que de nombreux pays comme la Suisse, la France ou encore le Japon, ont réussi à surmonter les obstacles du communautarisme en valorisant des symboles partagés qui transcendent leur appartenance communautaire, comme des figures historiques, des langues communes, des plats traditionnels ou encore des traditions,

Convaincue que seule une identité nationale inclusive, fondée sur l'égalité entre citoyens et un État garant des droits de tous et pas seulement des membres d'une communauté (religieuse, ethnique,...), permet de dépasser les divisions communautaires tout en respectant la diversité culturelle et religieuse,

Persuadée que cette identité nationale éviterait d'avoir des populations asymétriques et garantirait le développement égalitaire de toute la population d'un pays,

Décide la création d'un programme pour l'unité nationale, le PNUUN, qui vise à accompagner les États dans la transition vers un modèle politique dépassant le communautarisme ;

- de mettre à disposition des experts internationaux onusiens impartiaux pour accompagner les pays volontaires, dans la transition vers un État inclusif, garantissant l'égalité pour tous, en analysant le profil de chaque pays et en trouvant des éléments qui rassemblent tels que des figures historiques, des plats ou des traditions ;
- d'inviter les pays à se défaire de leur gouvernement communautaire en mettant en avant la compétence et la citoyenneté plutôt que la communauté et en renforçant la neutralité et l'équitabilité des institutions publiques ;
- de développer des programmes d'éducation et de sensibilisation et de créer des centres de médiations culturelles destinés à promouvoir le vivre-ensemble et la tolérance entre les communautés.

Le texte français fait foi